

# REGLEMENT DE CONSULTATION



## MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

Marché public passé selon la procédure adaptée

### REGLEMENT DE CONSULTATION

Représentant du Pouvoir adjudicateur :  
Mme la Directrice Générale de VIVEA

Objet du Marché :

**Achat d'ordinateurs avec prestation d'installation**

Date butoire de dépôt des candidatures et de remise des offres : 09/05/2022 à 17h

NUMERO DE MARCHE : FCT2022-1

CODE CPV : 30231100-8



## Table des matières

1 – OBJET DE LA CONSULTATION .....	3
2.- CONDITIONS DE LA CONSULTATION .....	3
2.1 Procédure de la consultation .....	3
2.2 Structure de la consultation .....	3
2.3 Type de contractants.....	3
2.4 Nature des offres.....	3
2.5 Délai de modification de détail au dossier de consultation des entreprises .....	3
2.6 Délai de validité des offres des candidats .....	3
3- MODALITES DE REGLEMENT .....	4
4- CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES .....	4
5- MODALITES DE PRESENTATION DES DOSSIERS.....	4
5-1 modalités de déroulement de la procédure .....	4
5-2 renseignements relatifs à la candidature.....	4
5-3 Contenu de l’offre .....	5
6-MODALITES DE TRANSMISSION DES PLIS.....	5
6-1 Modalités de présentation de l’enveloppe extérieure .....	5
6-2 Adresse de remise des plis .....	6
7- ANALYSE DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES .....	6
7-1 Analyse des candidatures.....	6
7-2 Jugement des offres.....	6
7-3 Conditions de suivi .....	7
8- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	7
9- DIVERS .....	7



## 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation a pour objet l'achat d'ordinateurs portables avec une prestation d'installation associée tels que décrits dans le cahier des clauses administratives particulières et technique, par VIVEA.

## 2.- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

### 2.1 Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics.

### 2.2 Structure de la consultation

Marché de fournitures et services.

### 2.3 Type de contractants

Le marché ne pourra être attribué qu'à une seule entreprise.

### 2.4 Nature des offres

Le dossier de consultation comporte une offre de matériel ainsi qu'une prestation.

### 2.5 Délai de modification de détail au dossier de consultation des entreprises

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché. Il informera alors tous les candidats dans des conditions respectueuses du principe d'égalité. Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié. Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### 2.6 Délai de validité des offres des candidats

Le délai de validité des offres déposées par les candidats est de 60 jours.  
Il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.



## 3- MODALITES DE REGLEMENT

Le paiement se fera par virement.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

## 4- CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le dossier de consultation des entreprises comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation
- La lettre de candidature (DC1)
- La déclaration du candidat (DC2)
- L'acte d'engagement (ATTRI1)
- La déclaration sur l'honneur (articles 45 et 48)
- Le cahier des clauses administratives techniques et particulières (CCATP)
- Le bordereau des prix (BP)
- Les CCAG TIC

## 5- MODALITES DE PRESENTATION DES DOSSIERS

### 5-1 modalités de déroulement de la procédure

La procédure se déroulera en deux phases, l'analyse des candidatures puis l'analyse des offres.

Le dossier remis par le candidat devra être rédigé en langue française ; les signataires devront être habilités à engager juridiquement le candidat.

Le dossier de candidature sera placé sous enveloppe cachetée qui contiendra deux enveloppes comprenant l'une les documents relatifs à la candidature et l'autre, l'offre.

### 5-2 renseignements relatifs à la candidature

L'enveloppe contiendra les pièces suivantes :

- la lettre de candidature (DC1) accompagnée du pouvoir de la personne habilitée à signer
- La déclaration du candidat – formulaire imprimé DC2 **dûment complété**
- la déclaration sur l'honneur en application des articles 45 et 48
- Une attestation fiscale et sociale (de moins de 6 mois)
- Extrait KBIS (moins de 3 mois)



## 5-3 Contenu de l'offre

L'enveloppe contiendra les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement - formulaire imprimé ATTR1 rempli **par le représentant qualifié de l'entreprise avec le cachet commercial**
- Le cahier des clauses administratives et techniques particulières joint, à accepter sans modification
- Le présent règlement de consultation en 1 exemplaire **sans aucune modification, paraphé, signé par le représentant qualifié de l'entreprise avec le cachet commercial et daté, muni des mentions manuscrites**
- Le bordereau des prix, daté, signé,
- Les références techniques du matériel proposé

Toute offre ne comportant pas l'intégralité des documents prévus au présent article sera déclarée irrégulière et éliminée sans être analysée, en application de l'article 53-III du code des marchés publics.

## 6-MODALITES DE TRANSMISSION DES PLIS

### 6-1 Modalités de présentation de l'enveloppe extérieure

Le dossier remis par le candidat sera transmis sous pli cacheté unique contenant les documents de la candidature et de l'offre.

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes.

Marché n° : FCT2022-1 Achat d'ordinateurs avec prestation d'installation
---

L'enveloppe extérieure doit obligatoirement comporter le nom du candidat.

Les plis doivent parvenir soit par voie postale, soit déposé contre récépissé, avant l'expiration de la date et l'heure indiquées sur la première page du présent règlement de consultation.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixée, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas étudiés ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.



## 6-2 Adresse de remise des plis

Les plis pourront être adressés, ou déposés contre récépissé à l'adresse suivante :

VIVEA  
DG secrétariat de direction, Rez-de-chaussée  
Bureau de Madame Muriel LOUVET  
81 Boulevard Berthier  
75017 PARIS

## 7- ANALYSE DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Seules les candidatures et offres reçues avant la date butoire du 09/05/2022 à 17h seront analysées.

### 7-1 Analyse des candidatures

Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 du code des marchés publics ou qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées à l'article 6 du règlement de consultation ne sont pas admises.

Toutefois le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'accorder un délai supplémentaire aux candidats pour produire les pièces manquantes.

Au-delà de ce délai et à défaut de production des pièces manquantes, la candidature sera jugée irrecevable

### 7-2 Jugement des offres

Les offres inappropriées, irrégulières, ou inacceptables, tel que défini à l'article 53 du code des marchés publics sont écartées et ne sont pas analysées.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- prix : 50%
- conformité du matériel proposé aux spécifications du cahier des clauses administratives particulières et techniques : 40%
- délai de livraison : 10%

Le délai d'exécution est fixé au 14 octobre 2022.



## 7-3 Conditions de suivi

Un retour sera fait par VIVEA à destination des entreprises ayant répondu, **au plus tard le 11 mai 2022** (acceptation ou rejet).

## 8- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande avant le 26 juillet 2018 au service suivant :

*Direction Administrative et Financière, Systèmes d'Information*

\* Correspondant pour les informations d'ordre administratif :

Mme Muriel LOUVET Tel : 01.56.33.29.17, Fax : 01.56.33.29.19

Courriel : [m.louvet@vivea.fr](mailto:m.louvet@vivea.fr)

\* Correspondant pour les informations techniques :

Monsieur William LAKSIMI : 01 56 33 29 08

Courriel : [w.laksimi@vivea.fr](mailto:w.laksimi@vivea.fr)

Une réponse sera adressée au plus tard le 28 avril 2022.

Le marché fera l'objet d'une négociation jusqu'à la date limite de remise des offres.

Les prestataires de services systèmes d'information sont évalués au minimum tous les trois ans, sauf pour les prestataires pour lesquels une évaluation antérieure n'était pas satisfaisante et les nouveaux partenaires, qui sont évalués l'année en cours.

## 9- DIVERS

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à VIVEA, Direction Administrative et Financière Secrétariat de Direction, Bureau de Muriel LOUVET, 81 Boulevard Berthier 75017 PARIS

Il peut être téléchargé par voie électronique, en se connectant sur [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr) (rubrique « Nous connaître » puis « Appel d'offre fonctionnement »)

Signature et cachet      Fait le